

Promotion de la relève

Messages clés

- Assurer une relève pour les médecins de famille et de l'enfance en promouvant cette trajectoire auprès des étudiant-e-s et des politiques
- Rendre les stages en cabinet médical obligatoire, développer l'offre et assurer son financement
- L'assistantat au cabinet doit devenir la règle et dispose d'un financement approprié de tous les cantons suisses
- Promotion de la recherche en médecine de famille et garantie de son financement
- Entretien des liens avec les institutions européennes et mondiales de médecine de famille

Assurer une relève en médecine de famille et de l'enfance est une préoccupation majeure de mfe. Diverses études attestent que le système de santé est confronté à une pénurie de tous les professionnels de santé. Les généralistes et les pédiatres sont fortement touchés par cette question, qui va encore s'accroître ces prochaines années. Cette tendance n'est pas propre à la Suisse, il s'agit en effet d'une problématique globale. mfe est consciente de cette réalité et s'engage depuis de nombreuses années à plusieurs niveaux pour trouver des solutions innovantes qu'elle présente aux preneurs de décisions et parties prenantes. Il est nécessaire de former davantage d'étudiants au métier de médecins de famille et de l'enfance. Pour y arriver il faut que cette profession leur face envie, que cette trajectoire soit promue durant leurs études, que des stages en cabinet médical soit une étape obligatoire du cursus et que les conditions-cadres soient attrayantes.

Formation prégraduée

La Suisse a besoin de plus de médecins de famille et de l'enfance. Pour y parvenir, il faut en amont fixer un cadre qui permette d'atteindre cet objectif. Les étudiants en médecine doivent déjà entrer en contact avec cette profession stimulante et passionnante au cours de leur formation. Il est important que cette profession les fasse rêver. Dans ce sens, mfe s'engage pour que ce cursus soit présenté et promu dès le début des études. Le choix de l'enseignant est également un aspect décisif. Des chargés de cours médecins de famille doivent enseigner et contribuer à faire naître de nouvelles vocations par leur rôle-modèle, leur enthousiasme et leur compétence pédagogique. De même, il est nécessaire que les étudiants aient l'opportunité de se familiariser avec cette profession le plus tôt possible grâce aux stages répétés en cabinet médical. Dans ce sens, mfe demande à ce que le cursus prévoie un nombre suffisant et adéquat de stages chez le clinicien enseignant en cabinet accompagné d'un financement supplémentaire permettant la création de poste pour le mentorat de futur médecin généraliste

Formation postgraduée

Durant la formation postgraduée, le médecin a la possibilité de se spécialiser en tant que médecin de famille ou de l'enfance. Cette spécialisation est l'un des piliers du système de santé suisse pour assurer des soins de premier recours de qualité, accessibles et équitables pour toute la population. mfe s'engage pour que la formation postgraduée en médecine de famille soit de haute qualité, attractive et passionnante. Pour montrer toutes les facettes de ce métier fascinant, qui couvre tout le champ d'action de la médecine, il est indispensable que le médecin en formation puisse acquérir les compétences nécessaires sur le lieu d'exercice de cette profession grâce aux programmes d'assistantats en cabinet. mfe promeut cette orientation et s'engage à valoriser auprès des décideurs politiques ce type de formation ambulatoire pour qu'elle devienne la règle.

Comme l'a montré l'étude des JHaS Jeunes médecins de premiers recours Suisses, l'assistantat au cabinet est une mesure-clé pour assurer la relève en médecine de famille. Selon leur étude, 42% des anciens assistants de cabinets médicaux s'installent là où ils ont effectué leur assistantat au cabinet, raison pour laquelle les cantons devraient sans plus attendre investir davantage dans ces programmes.¹

Promotion de la relève

Le métier de médecin de famille et de l'enfance est stimulant, passionnant et attrayant pour les jeunes médecins. Grâce au grand travail de ces dernières années, il bénéficie de surcroît d'une grande reconnaissance auprès de la population et des politiques. En 2014, la médecine de base a été ancrée dans la Constitution suisse. L'une des conséquences a été une première valorisation financière via l'introduction du supplément « médecine de famille » dans le Tarmed. La promotion de la recherche en médecine de famille et de l'enfance, d'une relève dans ce domaine, ainsi que son financement font également partie des demandes formulées par mfe à l'attention des politiques. mfe reste en contact étroit avec les Instituts de médecine de famille pour valoriser cette discipline au niveau académique et collabore avec les politiciens afin qu'un nombre suffisant de places d'étude soit créé chaque année pour assurer la relève en médecine de famille et de l'enfance. Un autre aspect qui devrait séduire la relève est la grande flexibilité de ce métier. Chaque médecin de famille et de l'enfance détermine de manière autonome le genre de structure dans laquelle il/elle souhaite travailler. Il est également possible de travailler à temps partiel pour mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

Echanges internationaux

mfe suit attentivement les tendances internationales en médecine de famille. L'association rassemble les connaissances sur les modèles que pratiquent d'autres pays et s'en inspire pour les adapter et les proposer aux décideurs politiques. mfe veille à entretenir de bonnes relations avec les instances mondiales et européennes comme la WONCA (World Organization of Family Doctors) et l'UEMO (Union Européenne des Médecins Omnipraticiens) qui font un énorme travail en représentant les politiques, les activités de formation et de recherche, ainsi que les prestations des médecins de famille auprès des instances mondiales et européennes actives dans la santé. Dans ce sens, mfe soutient les représentant-e-s suisses dans leur travail au sein de ces organisations et échange avec les représentant-e-s au moins une fois par année. mfe informe sa base du travail de cette organisation et des développements importants en la matière.

¹ Ces données ont été récoltées par l'institut bernois pour la médecine de famille (BIHAM), sous la direction du Prof. Dr méd. Sven Streit, grâce au soutien des JHaS.